

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉZÉNOBRES
N° DEL 030 348 25A0031

NOMBRE DE MEMBRES			DATE DE LA CONVOCATION	DATE DE LA SÉANCE
AFFÉRENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART À LA DÉLIBÉRATION		
19	19	14	07/11/2025	19/11/2025

Séance du mercredi 19 novembre 2025

L'an deux mil vingt cinq et le mercredi 19 novembre à 18:30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du conseil municipal de la Mairie de Vézénobres. Sous la présidence de : M. OMBRAS Sébastien, Maire de Vézénobres.

TOURNIER Anne-Lise a été élue secrétaire de séance.

Présents : PIGRENET T., OMBRAS S., ROUX Y., RICHARD Y., BOURRIE D., SERAFINO J-C

Présentes : ALLEMAND L., LOUBET N., TOURNIER A-L., BERENGER C., BRES V., GLAD G. CHAPTAL C.

Absent(e)s : Mme LAMETZ A. donne pouvoir à Mme GLAD G.

excusé(e)s : Mmes PRECIGOUT K. WAYOLLE A.

Mrs DUPIRE P-J., CROUZET S., PARISOT A.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	FINANCES LOCALES
DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA POSE D'UNE CLÔTURE DE PROTECTION AUTOEUR DU TERRAIN DE FOOTBALL	

Monsieur le Maire expose aux membres présents que l'association « Entente Football Vezenobres Cruviers » souhaite que la Commune mette en place une clôture de protection autour de l'aire de jeu, le coût estimatif du projet est de onze mille euros hors taxes.

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention à la Fédération Française de Football.

Le plan de financement du projet sera le suivant :

Coût du projet	11 000 euros HT
Financement commune de VEZENOBRES	6000 euros HT
Financement Fédération Française de Football	5000 euros HT
TOTAL :	11 000 euros HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

(POUR : 14, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football comme indiquer sur le plan de financement ci-dessus.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes relatifs à cette demande de subvention.

Je certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Pour extrait conforme
Le Maire de Vézénobres
Sébastien OMBRAS





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GARD